

# Au revoir Michel Rösch

Autor(en): **J.M.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **58 (1966)**

Heft 7

PDF erstellt am: **08.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

58<sup>e</sup> année

Juillet/Août

N° 7/8

## Au revoir Michel Rösch



A l'âge de 75 ans est décédé à Zurich un militant fort discret et efficace. Michel Rösch était venu de son Wurtemberg natal dans notre pays pour y pratiquer son métier de menuisier. Dès son entrée, en 1911, il se dévoua à tous les échelons de la hiérarchie syndicale fort sympathique de la FOBB. Simple dizenier d'abord, il fut membre du comité ensuite, puis successivement secrétaire, caissier et même président de section.

Son dévouement, son zèle et ses compétences lui permirent d'accéder en avril 1928 à l'importante fonction de caissier permanent et administrateur de la grande section des ouvriers sur bois de Zurich.

En 1944, à Bienne, le congrès de la FOBB l'élut président central de la fédération, en remplacement du professeur Max Weber appelé à la direction de l'Union suisse des coopératives de consommation à Bâle.

Michel Rösch voua toutes ses forces au mouvement syndical. Il représenta la FOBB au Comité de l'Union syndicale suisse et au Conseil d'administration de Coop-Vie à Bâle. Il déploya également une activité fructueuse dans les sociétés coopératives de menuiserie et du logement, à Zurich, dont il assumait également la présidence.

Lorsqu'il atteignit la limite d'âge fatidique, Gallus Berger prit la relève à la tête de la grande Fédération des ouvriers sur bois et du bâtiment.

Mais, comme bien d'autres, Michel Rösch avait le syndicalisme dans le sang. Il continua à s'intéresser et à se dévouer pour le développement de nos organisations et de leurs initiatives.

Au cours de cette longue carrière de militant syndical, bien des difficultés et même d'âpres conflits survinrent avec le partenaire social, spécialement dans les périodes où la convention collective nationale du bâtiment arrivait à son terme.

Michel Rösch, après ses prédécesseurs immédiats, eut le mérite de savoir résister aux tentations bagarreuses et d'apprécier la valeur de la convention collective de travail, instrument le meilleur parce que le plus souple, pour régler les rapports entre associations et les conditions de travail des ouvriers.

Dans les moments les plus difficiles, il s'efforça – comme ses successeurs continuent à le faire avec constance – à rechercher des solutions acceptables et y réussit le plus souvent. C'est là sans aucun doute un mérite tout particulier quand on sait qu'une sorte de tradition, dans les métiers du bâtiment tout spécialement, condamnait naguère fort souvent les partenaires contractuels à recourir à l'épreuve de force onéreuse, comme c'est encore et toujours le cas dans les conflits sociaux chez nos grands voisins.

On pourrait se demander si la Société suisse des entrepreneurs est digne d'avoir des partenaires ouvriers aussi éclairés quand on voit ses chefs responsables temporiser pour des mesquines raisons matérielles au moment du renouvellement de la convention nationale du bâtiment. Cette convention constitue pourtant la meilleure sauvegarde de la paix sociale dans des professions éminemment utiles et constructives, de plus en plus délaissées par la jeunesse du pays, sollicitée par d'autres activités économiques plus rentables et moins pénibles, moins sujettes aussi aux caprices du temps.

Mais il est fort probable que le bon exemple de Michel Rösch et de ses émules de la FOBB finira pas inspirer aussi les entrepreneurs!

Nous conserverons le meilleur souvenir d'un militant dont le dévouement et l'abnégation étaient encore parés de la plus grande modestie.

*J. M.*